



Pour la CGT, c'est toujours : 60 ans !

Le projet d'Emmanuel Macron d'allonger l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans est largement minoritaire dans notre pays. Près de 70 % des citoyens le rejettent et sont prêts à s'y opposer, convaincus que c'est une réforme injuste et injustifiée.

La retraite, c'est la santé !

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Une réforme des retraites injuste et injustifiée

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

Nous vivons plus vieux et il nous faudrait travailler plus longtemps pour compenser l'augmentation de la durée de vie passée à la retraite et la charge financière que cela fait peser sur le système de santé ?

C'est faux : l'augmentation de l'espérance de vie ne justifie en rien le recul de l'âge légal du départ à la retraite.

Vivre plus vieux va dans le sens de l'histoire, c'est la logique du progrès social. Notre système de protection sociale a permis d'allonger notre espérance de vie. Notre système de retraite solidaire explique que le taux de pauvreté des retraités en France est très inférieur à celui dans les autres pays européens.

[../. suite à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger 20200504_retraites_tract_sr.pdf](#) (675.11 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
